Sept militants basques relaxés après avoir aidé 36 migrants à passer la frontière franco-espagnole lors d'une course, en 2024

17/02/2026 à 19h38



Sept militants basques ont été relaxés mardi par le tribunal de Bayonne pour avoir aidé 36 migrants à passer la frontière franco-espagnole en mars 2024 à l'occasion d'une course pédestre de soutien à la langue basque. Le 16 mars 2024, lors de la *«Korrika»*, une course de 11 jours et 10 nuits en soutien de la langue basque, 36 réfugiés avaient pris place parmi les coureurs pour franchir la frontière entre Irun, en Espagne, et Hendaye, en France.

Deux semaines après, une vingtaine d'associations, de partis politiques de gauche ou de syndicats avaient médiatisé leur action *«de désobéissance civile»*, à travers une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Après un signalement du sous-préfet de Bayonne, le parquet avait ouvert une enquête et requis,

lors de l’audience tenue en octobre, que sept militants visibles sur ladite vidéo soient condamnés à des peines d’amende allant de 1.000 euros avec sursis à 1.000 euros, leur reprochant une action *«préparée»* et menée *«en bande organisée»* puis diffusée publiquement.

«Il est évident que l’action n’a jamais eu une visée économique, il n’a jamais été question de se faire de l’argent sur le dos des migrants, mais elle fait fi des lois de la république», avait estimé le ministère public. Tous les prévenus, dont les avocats avaient plaidé la relaxe, avaient dénoncé une *«Europe forteresse»* aux politiques migratoires *«maltraitantes et meurtrières»*.

Le Figaro